

## Le nucléaire militaire: une option stratégique pour certains pays du seuil

أ/جوهري إسماعيل

أستاذ مساعد، جامعة الجزائر 3

### الملخص

يندرج ظهور الأسلحة النووية ضمن منطق القطيعة الإستراتيجية بالنظر إلى التغييرات العسكرية الإستراتيجية، التي أدت إلى تحول جذري في أسس الحرب والسلام بين الأمم. فلم يكن السلاح النووي سلاحا للمعركة، ومما لا شك فيه لن يكون أبدا. فحيازة سلاح نووي سيكون سلاحا سياسيا لمنع العدوان العسكري الذي من شأنه أن يضر بالمصالح الحيوية لأية دولة، إذ يمثل حالة الاستقرار والسلم. وبالنظر لتدخل الحلف الأطلسي في الشؤون الداخلية للدول وحتى التخطيط لضربات عسكرية لإسقاط أنظمة سياسية، تظهر الحاجة إلى امتلاك هذا النوع من السلاح لمواجهة أية تهديد، كسلاح للدفاع الوطني، مما يجعل السلاح النووي أكثر جاذبية وأكثر إغراء للدول الضعيفة حيث يفرض سؤال نفسه: ألا يمكن للسلاح النووي، الذي أدى إلى حالة السلم في الغرب، أن يؤدي إلى نفس الحالة من السلم في مناطق جيوبوليتيكية تعرف عدم الاستقرار وانتشار التهديدات للأمن كمنطقة الشرق الأوسط؟ " لماذا تحرم الدول الضعيفة من هذا السلاح المهم الذي من شأنه أن يخلق فرصا في إعادة تشكيل معادلات الأمن والدفاع؟

### Résumé

L'avènement de l'arme nucléaire s'inscrit dans une logique de rupture stratégique au regard des changements militaro-stratégiques qui en découlèrent et qui transformèrent radicalement les fondamentaux de la guerre et de la paix entre les nations. Dès lors, l'arme nucléaire n'a jamais été considérée comme une arme de bataille et ne le sera probablement jamais. La détention d'une arme nucléaire serait une arme politique de prévention d'une agression militaire lourde qui serait attentatoire au cercle vital des intérêts de toute nation. Aussi, l'arme nucléaire a un statut d'arme de stabilisation et de paix. Sa forte attractivité et le besoin d'une **arme-rempart** se fait encore plus sentir à la lumière des ingérences de l'OTAN dans les affaires internes de certains pays allant jusqu'à planifier des frappes militaires pour provoquer un changement de régime politique. Une question à ce niveau d'analyse s'impose : **Pourquoi l'arme nucléaire, qui a produit une situation de paix réelle en Occident, ne peut-elle reproduire le même effet au niveau d'autres espaces géopolitiques, marqués par l'instabilité et la prolifération des menaces à la paix comme le Moyen-Orient ? Pourquoi en priver les Etats du seuil d'un atout aussi déterminant en matière de défense ?**

## Introduction

L'avènement de l'arme nucléaire s'inscrit indubitablement dans une logique de rupture stratégique au regard des changements militaro-stratégiques qui en découlèrent et qui transformèrent radicalement les fondamentaux de la guerre et de la paix entre les nations. En effet, un avion bombardier, son équipage et une seule bombe, ont, durant les derniers mois de la seconde guerre mondiale, et pour la première fois dans l'histoire, mis fin à une guerre mondiale et imposé une capitulation sans conditions au Japon. Jamais de mémoire d'homme, une innovation en matière de technologie militaire, n'a produit un tel effet sur les affaires militaires et, conséquemment, sur la dialectique conflictuelle des volontés politiques antagoniques et sur les rapports de force et de puissance entre les nations en général.

En effet, la fission de l'atome peut libérer une telle puissance de destruction qu'elle prive la guerre « Clausewitzienne » telle que l'humanité a connu jusque là, de toute rationalité, voire de tout sens. Aucune entité rationnelle n'accepterait de recourir à l'arme absolue, car aucun enjeu, quelque que soit son importance, ne peut justifier son emploi en premier au regard des effets de destruction disproportionnels qu'elle génère.

Dès lors, l'arme nucléaire n'a jamais été considérée comme une arme de bataille et ne le sera probablement jamais <sup>(1)</sup>, car sa vocation suppose d'en faire une arme de non-emploi, donc de dissuasion pour justement, sinon prévenir les guerres de haute intensité, les confiner du moins dans des proportions gérables et acceptables sans possibilité d'escalade aux extrêmes.

Ainsi, durant plus d'un demi-siècle, l'arme atomique a glacifié les deux pôles antagoniques qui, malgré les gesticulations, aucun belligérant n'a jamais réellement songé à recourir à un affrontement nucléaire réciproquement destructeur, même au pic des crises entre les deux superpuissances. Un tel affrontement s'apparenterait, le cas échéant, au degré zéro de la stratégie, une sorte de rapport « de fou à fou ». La détention d'une arme nucléaire serait donc une arme politique de prévention d'une agression militaire lourde qui serait attentatoire au cercle vital des intérêts de toute nation et qui suppose le recours au feu nucléaire comme manœuvre ultime après l'échec constaté de la dissuasion.

Par conséquent, cette arme, si différente de ses prédécesseurs, agit plus sur la volonté et la détermination de l'entité hostile pour l'amener, par un calcul stratégique qui anime toute entité rationnelle, à réaliser que son entreprise, et quels que soient les dividendes recherchés, ne justifierait en aucun cas le risque de subir une riposte nucléaire foudroyante. Un décideur politique « rationnel » éliminerait de facto cette option « suicidaire » dès lors que l'espérance de gains est largement en deçà d'une riposte nucléaire foudroyante et indiscriminée.

Ainsi, l'arme nucléaire, en dépit de son pouvoir de destruction physique, se trouve être en fait, **une arme psychologique de communication** entre deux volontés politiques antagoniques dans une logique conflictuelle. L'acteur qui dispose de l'arme absolue délivre en réalité un message, ou un signal politique fort pour amener l'acteur menaçant, doté ou non d'arme équivalente, à renoncer à une entreprise d'agression qui toucherait les intérêts vitaux qui sont délibérément laissés dans une certaine incertitude pour priver justement cet agresseur de la visibilité qui lui permet de sélectionner des cibles hors de l'espace vital pour ne pas être passible d'une riposte nucléaire.

Cependant, ce mode de communication ne serait intelligible que par un acteur étatique rationnel, disposant d'un cadre spatial identifiable, composé de centres de gravité, d'infrastructures sensibles et de populations (centres urbains) donc, réceptif à une frappe nucléaire de punition. **La réceptivité du signal de dissuasion nucléaire est une condition essentielle pour son fonctionnement et sa crédibilité.** Dès lors, un acteur irrationnel, une entité chaotique de type terroriste ou criminel ne pourraient capter, encore moins décrypter le signal de dissuasion, et toute cette logique de dissuasion (<sup>2</sup>), pensée comme stratégie d'interdiction à destination d'un acteur étatique, serait frappée d'obsolescence et de caducité.

Aussi, l'arme nucléaire, et contrairement aux idées reçues, n'est pas forcément un vecteur belliciste et aussi paradoxal que cela puisse paraître, elle s'est forgée, à travers sa courte histoire, un statut d'arme de stabilisation et de paix. Ses vertus pacifiques lui ont valu de prévenir le déclenchement d'un conflit total durant la guerre froide, autrement dit depuis son invention jusqu'à ce jour et conserver un état de paix durable en dépit de la guerre froide entre deux blocs idéologiques antagoniques.

Au regard de son caractère dissuasif, une bombe nucléaire serait dès lors particulièrement attractive pour des pays « vulnérables » dont, l'autonomie stratégique, la souveraineté, voire le territoire ou une partie seulement, pourraient faire l'objet d'ingérences multiples ou d'agression militaire lourde. Cela induit l'adoption d'une posture de sanctuarisation défensive pour préserver la sphère vitale face à une menace existentielle réelle, le cas de l'Irak en 2003 et celui de la Lybie plus récemment en attestent de la réalité du péril.

Du coup, la géopolitique de la bombe nucléaire se trouve radicalement transformé. Le bellicisme prononcé des nouveaux maîtres du monde sous la conduite d'une hyperpuissance unique, attise les peurs existentielles de certains pays du Sud, préalablement « fichés » ou stigmatisés comme Etats préoccupants (*States of concern*). Dès lors, on assiste à l'exacerbation du besoin stratégique à l'arme nucléaire, seule par son pouvoir égalisateur de la puissance, serait à même d'endiguer ce trop plein de bellicisme et de mépris envers la souveraineté des autres affichés par les Etats-Unis d'Amérique et ses alliés occidentaux.

En effet, les peurs existentielles couplées aux dividendes stratégiques propres à la bombe nucléaire n'attisent-ils pas la tentation chez certaines puissances du seuil à s'en doter d'armes nucléaires dissuasives quitte à brader les interdits et défier les dispositifs de non prolifération et de contre prolifération ? Ces interdits justement incarnés par le régime de non prolifération nucléaire dans sa configuration actuelle seraient-ils suffisants pour verrouiller l'accès à la bombe à des Etats prétendants qui estiment que seule la bombe et ses vecteurs balistiques de lancement pourraient leur garantir l'invulnérabilité et l'affranchissement du diktat de puissances dissymétriques affichant en plus d'une supériorité militaire conventionnelle incontestable, un monopole quasi exclusif du pouvoir nucléaire ?

Dès lors, Cette modeste réflexion a pour objectif scientifique d'analyser les dividendes stratégiques que sous-tend l'accès au pouvoir de l'atome militaire et faire ressortir sa forte attractivité sur des pays en quête d'invulnérabilité au regard des effets structurants de la bombe sur leur projet de défense et de sécurité dans sa globalité. Le besoin d'une **arme-rempart** se fait encore plus sentir à la lumière des ingérences de l'OTAN dans les affaires internes de certains pays allant jusqu'à planifier des frappes militaires pour provoquer un changement de régime politique. L'annexion de l'Irak aurait-il été possible et réalisable, si ce dernier disposait d'une arme nucléaire de dissuasion et des vecteurs balistiques de transport ? Face à ce regain d'hégémonisme de l'Occident et sa tendance marquée à s'ingérer systématiquement dans les affaires internes de pays considérés désormais « à souveraineté limitée », beaucoup de pays du seuil ambitionnent d'accéder au pouvoir de l'atome en dépit

des contraintes et des interdictions de tous genres. Au regard de l'écrasante supériorité militaire conventionnelle de l'Occident et l'impuissance des armées conventionnelles des pays du seuil à garantir le minimum requis de souveraineté, l'attrait de l'arme nucléaire devient alors irrésistible. Ces puissances-candidates à la prolifération, au lieu de se doter uniquement de forces militaires mécanisées et lourdement équipées ou des flottes évaluées en tonnage, cherchent plutôt, pour satisfaire à un besoin réel de défense, à s'équiper en nombre limité d'armes de destruction massive, de quelques unités de missiles balistiques et de croisière et de mines navales en quantité, pour désactiver durablement des menaces d'invasion de leur territoire.

### 1- Les dividendes politico-stratégiques de l'arme nucléaire

Pour un Etat du seuil, le projet de fabrication d'une bombe nucléaire est trop important pour qu'il se permette de l'envisager sérieusement sans pour autant avoir analysé tous les déterminants qui puissent l'objectiver et lui donner du sens. Il ne saurait y avoir un projet d'une telle importance stratégique « en apesanteur », autrement-dit non justifié par des impératifs lourds en relation avec son projet de défense en général. En fait, l'arme nucléaire, contrairement aux autres vecteurs militaires, n'est pas une arme de bataille et, à ce titre, elle s'en démarque radicalement, se situant ainsi en dehors du cadre de la stratégie génétique (des moyens) conventionnelle pour couvrir un spectre plus large, fédérateur d'une triple dimension : politique, stratégique et enfin militaire.

#### a) - L'arme nucléaire: une arme politique de paix ou la négation de la guerre

L'espace géopolitique auquel appartient généralement les prétendants à l'arme nucléaire, à l'instar de l'Iran, ne constitue pas un bloc globalement homogène, loin s'en faut, car les facteurs d'instabilité pèsent lourdement et entravent l'avènement d'une situation de paix durable et constante. En effet, leur voisinage stratégique est constitué d'unités politiques qui entretiennent des relations régulières certes, mais qui sont toutefois susceptibles d'être impliquées dans une guerre massive de type industriel. Il s'agit donc d'un espace plutôt hétérogène dont les unités se réclament de valeurs contradictoires, voire inconciliables. C'est un espace d'autant plus hétérogène, qu'il est marqué par l'imprévisibilité, l'instabilité, où l'adversaire est perçu comme entité ennemi et le recours à la force est possible à tout moment pour mettre en échec un quelconque projet d'agression.

Il en découle un modèle de sécurité dont l'élément fondamental et structurant reste sans conteste **la paix par les armes**. En somme, la consécration de la célèbre formule latine : « *Si vis pacem, para bellum* », si tu veux la paix, prépare la guerre, impose à cette catégorie de pays, de composer avec un environnement belligène et se tenir prêt à payer le prix du sang pour éviter l'agression. Les grandes puissances, loin de jouer un rôle stabilisateur, se transforment au contraire, en entités menaçantes alimentant cette situation de tension permanente et paradoxalement, elles contribuent à façonner le besoin de l'arme atomique. La survie des Etats menacés dans leur existence même serait dès lors tributaire d'une course vers la prolifération d'armes conventionnels et surtout non conventionnels <sup>(3)</sup>.

Ce modèle de sécurité, reliquat ou héritage du système « Westphalien » de sécurité internationale, qui est, au demeurant, tombé en désuétude ailleurs, serait-il passible de dépassement dans ce genre d'espace géopolitique par l'avènement de la dissuasion de type nucléaire ? Les vertus pacifiques et stabilisatrices du pouvoir de l'atome en seraient-elles appropriées et opérantes ? Il est clair que l'arme nucléaire, de par ses capacités de nuisance démesurées, et de par son pouvoir de libérer une énergie de destruction qui échappe à toute

légitimation politique, remet en question le modèle de sécurité actuel, basé sur l'équilibre des forces pour lui substituer un modèle structuré **par un ressort psychologique** : la peur de représailles nucléaires qui sont inacceptables pour tout acteur politique. Cela entraîne de facto la déconstruction d'un modèle de paix, fragile en reste, centré sur la force militaire conventionnelle et son remplacement par un modèle de paix par l'équilibre de la terreur en cas de prolifération nucléaire horizontale.

La cohérence entre l'usage d'une violence calculée et modulée pour la réalisation d'objectifs politiques limités, qui fonde la stratégie de sécurité classique, se trouve ruinée par la nature même de la paix nucléaire qui abroge toute volonté de recourir à la guerre classique pour réaliser des succès même limités. En fait, aucun intervenant politique ne serait insensible au risque effroyable qui ferait peser sur son existence même, une riposte nucléaire foudroyante et non discriminante.

Aussi, l'arme nucléaire, plus qu'un simple vecteur militaire additionnel qu'on peut rajouter au stock existant, constitue en réalité **une arme politique, à la disposition d'un décideur politique, pour servir un projet politique**, afin d'élargir et de diversifier la marge de manœuvre du politique dans la gestion des crises graves pouvant déboucher sur des conflits militaires majeurs. Cependant, cette arme, dotée d'un statut différencié par rapport aux autres armes de bataille, toutes générations et catégories confondues, déborde manifestement le domaine de compétence du niveau militaire stricto-sensu, car elle intègre « organiquement » le domaine souverain et réservé du décideur politique. A cet égard, on saisit mieux la signification profonde de la célèbre formule de l'ex-président français François Mitterrand : **l'arme nucléaire, c'est moi !!!** <sup>(4)</sup>.

A cet effet, on est tenté de s'interroger sur les tenants et aboutissants de cette exclusivité politique de l'arme et son exclusion du champ stratégique relevant du champ de compétence du niveau militaire. En réalité, l'arme en question, de par la révolution induite dans les affaires militaires, **est jugée trop importante pour la laisser aux seules mains des militaires, comme tout autre arme de bataille**. Ces derniers, soucieux de justifier une certaine rentabilité corporative du métier militaire, sont plus enclins à user la bombe même si les enjeux ne la justifient pas pleinement <sup>(5)</sup>. En effet, le niveau militaire revendique une vocation d'action et d'emploi, mieux valorisante que l'inaction pour l'outil militaire <sup>(6)</sup>. Le politique, conscient du fait que l'usage de la violence militaire doit être strictement modulé en fonction d'objectifs politiques bien définis, aura moins tendance à chercher l'emploi effectif. Aussi, l'usage de la bombe nucléaire au regard de son pouvoir de destruction démesuré, doit être encadré par une rationalité politique en tout point, différente de la rationalité guerrière, qui guide le comportement de l'échelon militaire ; ce dernier se trouve donc de facto disqualifié quand il s'agit d'utiliser la bombe atomique.

La mise sous contrôle exclusif du président de la république de l'emploi potentiel, en sa qualité de seul et unique décideur en la matière, renseigne sur le caractère exceptionnel de l'arme nucléaire et donnera en même temps un gage de retenue et d'assurance contre une quelconque dérive « génocidaire ». La centralisation de l'arme au plus haut niveau de la chaîne décisionnelle donnera aussi plus de crédit à la dissuasion et permettra à un pays vulnérable comme l'Iran de marquer son pré-carré vital qui ne saurait faire l'objet d'un projet d'agression sans être justiciable d'une riposte effroyable sans commune mesure avec l'espérance de gains que peut générer l'entreprise d'agression.

**b)- L'arme nucléaire : un attribut de puissance et d'influence**

La détention de l'arme paroxystique va, non seulement servir une finalité de sanctuarisation défensive, mais encore, produire des effets géopolitiques lourds à même de transformer une sous-région d'un espace conflictuel latent en une zone de paix retrouvée grâce justement **au pouvoir stabilisateur de l'atome**. En effet, son potentiel de destruction démesuré va inhiber en amont tout processus de bellicisme et toute velléité hostile. Tous les protagonistes vont faire le choix stratégique de cohabiter en paix car le recours à l'affrontement serait mutuellement suicidaire (le concept régulateur du *Mutual Assured Destruction, MAD*) pour toutes les unités politiques, composants l'environnement de défense. C'est le cas justement de l'Europe qui, d'un continent conflictuel producteur et exportateur de deux conflits majeurs durant le XX<sup>e</sup> siècle, s'est transformée, après l'avènement du pouvoir de l'atome, en un espace d'intégration et de stabilité en renonçant durablement à la guerre comme moyen de résolution des conflits d'intérêts ou territoriaux.

Cette invention technico-militaire a produit une rupture stratégique et a définitivement frappé d'obsolescence la guerre conventionnelle, devenue en Occident, cela s'entend, irrationnelle et un héritage gênant de la période pré-nucléaire. Le miracle d'une paix durable est rendu possible par une dissuasion nucléaire réciproque, quant aux guerres, les vraies guerres abrogées sur l'espace euro-occidental, couvert par l'atome militaire, elles sont délocalisées vers la périphérie où elles sont plutôt encouragées et exacerbées par l'approvisionnement en armements et autres matériels de guerre par les complexes militaro-industriels occidentaux au détriment des besoins socio-économiques et culturels des peuples.

A qui profite cette course aux armements objectivée par un environnement hautement belligère ? Une arme nucléaire opérationnelle entrainera immanquablement la pacification de cet espace, et rendra inutile cette obsession de s'armer encore et toujours plus et mieux pour prévenir une agression militaire massive. Une autre question à ce niveau d'analyse s'impose : **pourquoi l'arme nucléaire, qui a produit une situation de paix réelle en Occident, ne peut-elle reproduire le même effet au niveau d'autres espaces géopolitiques, marqués par l'instabilité et la prolifération des menaces à la paix comme le Moyen-Orient ? Pourquoi la même cause n'aboutira-t-elle pas au même effet ?**

Les réserves formulées par les « objecteurs de conscience » fondent une stratégie d'interdiction d'accès au pouvoir nucléaire militaire sur des considérations qui ne résistent pas à une analyse critique. La maîtrise de l'enrichissement de l'atome à des taux militaires par un pays du seuil va, selon ces objecteurs, créer un déséquilibre en termes de rapport de forces, générateur d'une prolifération d'armes nucléaires qui ne rendra la région que plus dangereuse. En effet, l'Iran, à titre d'exemple, peut constituer le facteur déclencheur d'une prolifération horizontale en cascade qui sera à l'origine d'une instabilité régionale, de ruptures politiques et économiques majeures et optimisera, en plus, le risque que des terroristes accèdent à des armes nucléaires (7). En d'autres termes, l'arme nucléaire qui a pacifié le monde depuis la fin de la seconde guerre mondiale, produirait l'effet contraire du moment qu'il s'agit d'un espace autre que l'espace euro-occidental.

En réalité, il est difficile même pour les *Think-tanks* (8) occidentales de nier les vertus pacifiques de l'arme atomique. Et même la prolifération nucléaire horizontale ne serait pas forcément un facteur de bellicisme, mais servira plutôt la paix par l'équilibre de la terreur ou ce que les analystes appellent la paix nucléaire. Pour preuve, depuis l'avènement de l'arme à fission, jamais un pays nucléaire n'a attaqué un autre pays nucléaire, autrement dit, **le tabou nucléaire** n'a jamais été violé, car de par sa nature, il est, et restera inviolable tant que la

dialectique conflictuelle opposera deux entités étatiques, donc rationnelles évaluant le rapport entre espérance de gains et risques sous-jacents.

De plus, l'atome **rend responsable** disait le général Gallois, et la dissémination de l'arme nucléaire verrouillerait la situation stratégique mondiale, la dissuasion devenant alors générale et systématique et la paix ne peut-être que généralisée et pérenne. Les Etats-Unis n'auraient jamais osé lancer deux attaques nucléaires contre le Japon, si ce dernier disposait de l'arme en question pour déclencher une riposte en second. C'est dire que la stratégie de contre-prolifération vise plutôt à priver les pays non détenteurs d'un attribut de puissance qui leur permettrait d'afficher un statut de sujet (acteur) et non d'objet (actant) d'une politique dessinée ailleurs et imposée arbitrairement.

Elle est donc synonyme de puissance qui permet à une unité politique (Etat) de faire valoir sa volonté aux autres unités. Elle donne la capacité de faire, de faire faire, d'empêcher de faire ou de refuser de faire <sup>(9)</sup>. Plus un Etat possède et maximise ses attributs et ses conditions de puissance, plus il est en mesure d'être influent et se dote ainsi d'une capacité de structurer toute situation conflictuelle ou de rivalité de sorte que les autres pays-compétiteurs développent des préférences ou définissent leurs intérêts **en accord avec les siens**.

Le rang d'un pays après l'accession à l'arme nucléaire, serait foncièrement différent. Un rôle d'acteur régional influent lui sera garanti, et rien ne peut se décider dans son espace d'intérêt ou son voisinage proche sans le consulter, aucun aménagement de cet espace stratégique ne sera applicable **sans lui et surtout pas contre lui** <sup>(10)</sup>. Ce n'est pas les approches égocentriques pour structurer d'une façon unilatérale des pans entiers de la planète en fonction des seuls intérêts et valeurs des grandes puissances qui manquent. Il est pathétique de constater que toutes les initiatives dites « de coopération » sont conçues et proposées exclusivement par les Occidentaux. Dès lors, disposer de cette arme donnerait à tout Etat, en plus du pouvoir dissuasif pour décourager tout projet d'agression, un pouvoir géopolitique qui l'autorise à exercer effectivement une influence sur les décisions qui engagent l'avenir de sa région et de ses intérêts vitaux, stratégiques et de puissance.

L'arme nucléaire est donc un attribut indiscutable de puissance et d'influence, et c'est là où réside le secret de l'acharnement des Pays Dotés d'Armes Nucléaires (PDAN) pour en interdire l'accès aux pays du seuil. **C'est en réalité un déni de puissance**, car l'atome militaire permet au faible d'égaliser la puissance du fort et de rendre inopérant l'ascendant focalisé des pays nantis en capacités conventionnelles. La bombe, par tout ce qu'elle suggère en amont, se pose comme un indicateur de la puissance des Etats, indicateur ostentatoire et visible. Ce n'est pas un hasard si les cinq membres permanents du Conseil de Sécurité des Nations unies sont tous des puissances nucléaires, accréditant durablement l'arme atomique comme un vecteur de puissance et d'influence.

## 2- Les dividendes militaro-stratégiques

L'arme suprême, en plus de ses avantages macro-stratégiques analysés précédemment, se trouve être aussi une source de dividendes d'ordre militaire compte tenu de ses capacités à générer des effets militaires de destruction massive et un pouvoir dissuasif sous-jacent, capable à lui seul, de décourager toute agression militaire lourde. Cela va produire des effets dimensionnants sur la stratégie militaire en la recentrant essentiellement sur la fonction de dissuasion nucléaire et également sur le système militaire en général, en le réorientant vers des missions autres que la guerre avec ce que cela suppose comme modularité et polyvalence d'emploi de la force militaire.

**a) - Un outil de dissuasion et de sanctuarisation défensive**

Le dénominateur commun des Etats potentiellement proliférateurs réside dans leur volonté à défendre une sphère vitale composée d'un territoire, d'une population et d'une souveraineté qui ne saurait s'accommoder de mesures restrictives ou limitatives et aussi de postuler à jouer un rôle au sein de leur espace régional. En général, ces pays allergiques à toute forme de tutorat, considèrent que ce cercle vital peut-être potentiellement menacé par des puissances nucléaires liguées en un directoire monopolisant la gestion des affaires mondiales. Ce directoire dominant cherche à mettre en place un monde ordonné et normé en fonction de ses seules intérêts stratégiques.

La ligne stratégique générale de ces pays vulnérables en matière de prolifération nucléaire étant naturellement bâtie sur une posture d'attente stratégique pour riposter vigoureusement à toute agression potentielle. La défense serait dès lors, une forme d'emploi des forces armées en mode passif ou plutôt une menace d'emploi pour décourager tout projet d'agression de manière à forcer psychologiquement l'agresseur au renoncement <sup>(11)</sup>. Il en découle de cette posture, une stratégie militaire post-indépendance, articulée essentiellement autour d'un paradigme central : la dissuasion conventionnelle afin d'infléchir toute volonté hostile et la décourager à travers des signaux visibles de forces et de puissance militaire, à s'en prendre à la substance vitale : le territoire, la population et l'autonomie de décision.

Aussi, la configuration du système de défense, depuis l'accès de certains de ces pays du seuil à l'indépendance, se focalise sur une stratégie de communication qui consiste à se doter de capacités conventionnelles de défense impressionnantes pour décourager en amont toute volonté d'agression de la part d'une ou de plusieurs entités hostiles, liguées en général en coalition militaire. L'exigence de l'efficacité se traduit, concernant les forces armées, par un paradoxe apparent : la réussite de la mission fondamentale de l'armée veut qu'elle ne soit pas employée, c'est le principe de base de la dissuasion.

La posture stratégique défensive entretient un rapport étroit avec la notion de dissuasion. La défense efficace consiste à démontrer, par l'importance des moyens mobilisés, par la résolution qu'on affiche, que l'adversaire devra, pour réussir dans son entreprise d'agression, engager des moyens considérables, bien supérieurs aux bénéfiques qu'il compte récolter de son action d'agression. A titre d'exemple, l'Algérie a, depuis l'indépendance, calibré sa défense **sur le déni de l'enjeu et l'improductivité de l'agression** <sup>(12)</sup>. C'est le principe de base d'une dissuasion dite classique.

Toutefois, cette dissuasion conventionnelle, en dépit de son coût d'entretien et de conservation exorbitant (exprimé au travers la mobilisation constante du potentiel de défense, une course effrénée aux armements et un fardeau militaire de plus en plus lourd), peut s'avérer infructueuse ou faillible car susceptible de contournement par un ennemi qui, dans un contexte donné, jugerait la situation favorable pour réaliser son projet d'agression <sup>(13)</sup>. Dès lors, la dissuasion conventionnelle, selon le modèle existant actuellement chez la majorité des pays du seuil, ne peut exclure d'une façon irréversible son dépassement par un adversaire seul ou en coalition. Elle affiche ainsi de sérieuses limites compte-tenu du fait que toute défaillance ou vulnérabilité pourront dès lors, provoquer des effets d'appel, susciteront les convoitises et réactiveront les pulsions belliqueuses d'un adversaire en attente.

En effet, **sur un théâtre non couvert par l'atome**, rien n'interdit qu'un opportuniste, tenté d'exploiter une conjoncture favorable ou une crise fortuite, de s'engager dans des



opérations militaires à but limité, ne serait-ce que pour éprouver la détermination adverse. On peut espérer détourner ce genre d'initiative grâce à un rapport favorable de forces conventionnelles. C'est là la quintessence de la dissuasion classique qui spéculé sur l'effet inhibiteur des forces classiques formant un corps de bataille.

Il en résulte de cette forme de dissuasion, résolument réactive avec une volonté de punir l'agresseur comme option, un effort de préparation et de conditionnement maximaliste de l'outil de défense, ce qui est en lui-même, générateur d'une course aux armements très coûteuse pour tous les belligérants. C'est le paradoxe de la dissuasion classique : l'augmentation du niveau de défense conduit à une supériorité telle qu'elle peut donner à penser qu'il s'agit de se doter d'une capacité d'action en premier et risque d'évoluer au yeux de l'adversaire vers un statut d'entité toute menaçante qui devient à son tour, par la dialectique conflictuelle des volontés, une entité toute menacée (<sup>14</sup>).

Cependant, il faut discriminer clairement entre dissuasion classique, l'unique option stratégique accessible pour les pays non dotés d'armes nucléaires, en dépit des menaces dissymétriques lourdes qui pèsent sur leur sécurité, et la dissuasion nucléaire qui s'en démarque radicalement. Cette dernière se fonde essentiellement sur l'existence **d'un risque prohibitif** et la faible espérance de gain. Ceci explique en partie pourquoi la dissuasion classique, contrairement à la dissuasion nucléaire, reste instable, éphémère et contestable sauf si on est capable d'afficher une supériorité indiscutable en matière de système de forces et d'armes et cela d'une manière constante et indéfectible. De plus, la supériorité militaire conventionnelle de l'Occident est telle que le système de dissuasion classique des pays du seuil devient inopérant en face d'une menace dissymétrique (<sup>15</sup>).

A partir de là, on comprend mieux **le besoin de ces pays d'accéder à une autre forme de dissuasion** qui, en plus d'être compatible avec le projet de défense nationale fondé sur la sanctuarisation défensive, élargirait remarquablement la gamme d'options offertes au décideur politique pour lui donner une plus grande latitude de choix. En effet, l'énoncé du projet de défense dans la plupart des pays du seuil, notamment ceux qualifiés de « récalcitrants », dans sa configuration actuelle, se prête mieux à une dissuasion non conventionnelle, autrement dit à une dissuasion nucléaire qui serait de loin plus efficace et mieux persuasive envers un agresseur, dans un rapport du fort au faible.

En effet, la dissuasion nucléaire s'apparente à un mode préventif de la stratégie d'interdiction qui se donne pour but de détourner un candidat agresseur d'agir militairement en le menaçant de représailles nucléaires calculées de telle sorte que leurs effets physiques probables constituent, à ses yeux, un risque inacceptable eu égard aux finalités politiques motivant son initiative (<sup>16</sup>). Mais l'effet dissuasif se veut radical : effet d'inhibition sur la volonté hostile dont les velléités d'agir doivent être bloquées avant l'amorçage de l'action d'agression. Par conséquent, la possession d'une arme nucléaire et de ses vecteurs de lancement (<sup>17</sup>) effacerait de facto tout le spectre des menaces militaires lourdes qui pèseraient sur les intérêts vitaux.

Cependant, l'arme nucléaire qui autoriserait le passage d'une dissuasion conventionnelle problématique vers une dissuasion nucléaire indéfectible et contrairement aux autres armes fabriquées auparavant, n'est pas une arme militaire de bataille (<sup>18</sup>). Il s'agit certes d'une innovation technico-militaire de rupture, mais la finalité reste justement, aussi paradoxale que cela puisse paraître, le non-emploi. Ainsi, ce type d'arme, détenu actuellement par un cercle restreint de pays dotés d'armes nucléaires, se conjugue uniquement au mode dissuasif. Autrement dit, cette arme à caractère stratégique, est porteuse d'une charge psycho-

communicationnelle « négative », car destinée à interdire qu'une volonté politique hostile décide de s'en prendre à ce qui s'apparente au strictement vital d'un autre pays.

Toutefois, sous couvert de satisfaire les conditions de crédibilité et de détermination, la dissuasion est toujours opérante. Cette affirmation sans équivoque s'assoit sur des postulats de base qui renseignent sur le comportement d'un éventuel agresseur. Le premier est qu'il soit **convaincu par notre détermination** à lui occasionner des dommages irréversibles sans commune mesure avec les gains qu'il espère retirer de son entreprise d'agression. Le second renvoie justement au présupposé **de rationalité** qui doit guider son action et qui le dissuaderait d'entreprendre toute action qui s'apparenterait à un pari redoutable, voire suicidaire. Tout acteur ou décideur politique est un calculateur en puissance, et de ce fait, l'évaluation des gains que peut générer une agression militaire lourde et les pertes induites par une riposte nucléaire produiraient inmanquablement un effet d'abstention.

Dans ce cas de figure, la dissuasion aurait pleinement joué et se transformerait, par effet de cumul, en un ressort essentiel pour prévenir la guerre et conforterait la paix et la stabilité dans la région. La seule détention de l'arme nucléaire par un pays supposé vulnérable suffirait à adresser un signal politique fort que tous les antagonistes potentiels vont systématiquement décrypter. Pour cela, le détenteur de la bombe **doit manifester sa volonté de paix à travers l'élaboration et la diffusion d'un corps de doctrine d'emploi** pour donner toute sa substance et sa crédibilité à la dissuasion recherchée. L'arme nucléaire ne saurait exister sans « un mode d'emploi ». A ce titre, la doctrine doit clairement afficher trois types de valeurs ou logiques qui consacrent sa cohérence et son adéquation avec le projet de défense. Il s'agit en outre de confiner l'emploi probable de la bombe nucléaire dans une stricte logique de sanctuarisation, ce qui exclut d'office toute idée de manœuvre ou de bataille. Il faut aussi se contenter d'une stricte suffisance et éviter de verser dans une course effrénée vers une prolifération verticale. Enfin, il faut consacrer, sans esprit de recul, le caractère de non emploi en premier.

#### **b)- Le couplage entre forces nucléaires et conventionnelles et le recentrage de la fonctionnalité de l'armée**

Il s'avère donc que la dissuasion nucléaire constitue un atout majeur en matière de défense, car elle n'est jamais conçue comme une réponse à n'importe quel défi militaire. Sa seule fonction, au demeurant indispensable, consiste à protéger le territoire et les intérêts vitaux. Le nucléaire est à la fois tous azimuts (il doit dissuader tout agresseur) et monofonctionnel car son emploi ne doit pas déborder le cadre restreint de la sphère vitale. Il en résulte de cette capacité « révolutionnaire » d'exercer une dissuasion non conventionnelle, un impact considérable qui déconstruit toute l'architecture de défense classique, réduit l'effort global que la nation doit consentir pour sa défense et autorise la révision du format, des missions et des capacités des forces armées.

Dès lors, la possession d'une arme atomique fonctionnelle produit incontestablement des effets lourds sur le secteur de la défense en général et sur l'institution militaire en particulier. En effet, un nouveau paradigme va faire irruption dans le discours stratégique. La stratégie de défense va se construire désormais autour du potentiel démesuré de l'atome militarisé et ses vecteurs de lancement, en fonction d'un principe de dissuasion nucléaire généraliste, c'est-à-dire applicable à tout agresseur. Dès lors, il ne serait plus utile d'identifier et de désigner clairement l'agresseur potentiel. On serait alors dans une logique **d'affirmation de soi et non de négation de l'autre** comme le suggérait auparavant la posture classique de défense. Il ne s'agit plus de raisonner en fonction de l'identité supposée de l'adversaire, mais en fonction de la nature des enjeux à protéger. Ceci dit, il devient alors indiqué de

déconstruire une vision, désormais disqualifiée par le pouvoir de l'atome, et en construire une autre, mieux adaptée au nouveau contexte stratégique.

En revanche, sur le plan militaire stricto-sensu, l'armée, en tant que montage complexe, sera « marquée » par l'avènement de l'arme nucléaire. Cette dernière, loin de constituer une arme qu'on additionne au stock existant, formera plutôt un instrument qui provoquerait une révolution dans les affaires militaires. L'outil militaire doit donc s'adapter et cohabiter avec la bombe en révisant sa doctrine d'emploi, son organisation, son format et ses missions. L'effectif doit subir une déflation, car on n'a pas besoin d'une armée massive lorsqu'on est adossé au nucléaire. L'armée du nombre, qui caractérise jusqu'ici le modèle conventionnel de défense, répondait au souci de contenir une agression militaire massive qui pourrait cibler le territoire à travers un ou plusieurs axes stratégiques. Désormais, la bombe peut induire un effet de démassification, ce qui autoriserait une réduction substantielle du format avec toutes les économies d'échelle que cela drainera dans son sillage.

La présence de la bombe influe aussi sur la stratégie génétique ou des moyens. L'effort capacitaire doit être revu à la baisse dans le sens d'une forte réduction des équipements lourds, et d'une rationalisation soutenue des dépenses militaires. L'avènement de la bombe suppose de concevoir une nouvelle cohérence capacitaire, axée essentiellement sur la disponibilité opérationnelle des ogives atomiques en quantité et qualités requises ainsi qu'une variété de supports en trois composantes: terre, air et mer, qui permettent de transporter les ogives vers la cible avec un maximum de précision, d'efficacité et de sûreté.

L'effort capacitaire de stricte suffisance, orienté vers la bombe et ses vecteurs doit induire proportionnellement la réduction des programmes d'armements conventionnels qu'ils soient fabriqués ou acquis sur étagère étrangère. L'outil militaire, désormais affranchi des contraintes de la sanctuarisation du territoire, doit recentrer sa fonctionnalité **sur des missions autres que la guerre**. A cet effet, le dilemme en matière d'emploi des forces armées doit pouvoir trouver sa solution grâce à l'apport du nucléaire militaire : peut-on avec un modèle militaire conventionnel assurer les missions de défense, de sécurité intérieure, de service public, de lutte contre les catastrophes naturelles, technologiques et industrielles, et enfin servir comme support à la politique extérieure au travers la participation aux missions de maintien de la paix au profit du droit international ?

Aucune armée au monde ne pourrait concilier un corpus de missions aussi hétérogènes qu'incompatibles avec les fondamentaux d'une armée classique de défense nationale. Vouloir produire autant de polyvalence « fonctionnelle » pour une armée conçue, préparée et équipée pour une fonction unique serait un non-sens, car le risque de fragmentation d'un corps homogène ruinerait certainement sa cohérence et ses capacités de mener une guerre conventionnelle de type symétrique (<sup>19</sup>). Vouloir maîtriser tous le spectre de missions sur toute l'échelle d'intensité serait donc le degré zéro de la stratégie et pourrait déboucher sur une armée amorphe qui, en fin de compte ne maîtrise rien.

La détention de l'arme nucléaire et son couplage avec une armée reconfigurée serait une solution qui permet de différencier entre menaces à la défense qui intègre le champ de compétence de la dissuasion nucléaire et les autres missions d'intensités variables qui doivent relever de la compétence d'un corps de bataille ramassé, mobile et polyvalent à même de répondre à une pluralité d'hypothèses en dehors des menaces qui touchent aux enjeux majeurs de la défense nationale. Cette répartition des charges entre la dimension nucléaire et conventionnelle permet d'une part, de garantir l'inviolabilité de la souveraineté et l'intangibilité des frontières et, d'autre part, autorise l'acquisition d'un outil militaire

plurifonctionnelle qui va servir une stratégie de sécurité et de protection de la population contre les risques majeurs (aléas naturels et accidentels) et les menaces asymétriques (terrorisme, narcotrafiants, syndicats du crime, flux migratoires, etc...) et aussi une stratégie d'influence et de soutien à la diplomatie pour justifier un rang au niveau régional et international.

En effet, on assiste à l'accroissement des besoins de sécurité de la population au regard de la prolifération des risques et menaces. Une armée, libérée du «stress» de sanctuariser un territoire toujours menacé de négation, pourra adopter une nouvelle architecture au plan organisationnel, opérationnel et capacitaire **pour proposer une meilleure offre aux besoins croissants de sécurité des populations**. Sur le registre des menaces, en plus du terrorisme, on assiste à la montée en puissance d'autres entités de type prédateur, subversif et criminel dont la mutualisation des intérêts peut les pousser à fusionner les modes opératoires et agir en bonne intelligence. Le défi sécuritaire serait d'autant plus grand à relever qu'un pays du seuil comme l'Iran, l'Algérie et beaucoup d'autres, disposent de vastes frontières relativement poreuses, presque indéfendables, car difficiles à verrouiller hermétiquement.

Il existe aussi un besoin de sécurité publique exprimé par les populations face au déchainement des éléments de la nature et la violence qu'ils peuvent générer. Seule une armée, disponible et conditionnée pour ce type d'intervention, pourrait agir en amont pour prévenir ce genre d'aléa, intervenir en aval pour réduire les dommages post-catastrophe et accélérer le retour à la situation initiale<sup>(20)</sup>. Cette armée ou plutôt une fraction doit être équipée et préparée exclusivement pour répondre à ce genre d'hypothèses d'emploi.

Enfin, une armée libérée du souci de défendre le territoire contre une agression extérieure grâce au couplage avec la dissuasion nucléaire serait mieux préparée pour les missions de projection extérieure, soit pour stabiliser une situation conflictuelle au niveau d'un pays ami frontalier, conformément à un accord de défense, et ce afin de prévenir le risque de contagion, soit pour contribuer aux missions de maintien de la paix au niveau continental ou international. Une projection à ce niveau serait aussi possible pour co-agir avec un pays limitrophe ami afin de détruire des entités terroristes ou criminelles qui auront choisi d'élire domicile sur un territoire faiblement contrôlé pour, éventuellement, déstabiliser le pays en question ou l'utiliser comme base arrière pour lancer des attaques contre d'autres pays.

L'emploi de la force militaire en mode projection constituera, au regard des indicateurs géopolitiques et géostratégiques disponibles, une hypothèse hautement probable, car les acteurs asymétriques infra-étatiques seront les entités ennemies à court et moyen terme les plus probables. Ils peuvent dès lors, se pré-positionner sur la périphérie pour attaquer et déstabiliser d'autres Etats. Une armée professionnelle de projection, de par sa mobilité stratégique, peut concourir à la stabilisation du voisinage par une stratégie de sécurité coopérative. Une telle armée suppose une mise en condition spécifique pour répondre à ce contrat opérationnel inédit pour une armée classique de défense nationale.

En outre, la mise en place d'un module militaire de projection peut tout autant servir de support à la politique extérieure pour lui donner plus de poids et d'influence notamment au niveau continental. Un potentiel militaire, dédié à des missions de maintien de la paix, de missions militaro-humanitaires, capable, par des savoir-faire et savoir-être acquis, par des capacités de projection de forces et de puissance indéniables, par des facultés d'adaptation aux impératifs de multinationalisation et d'interarmisation des coalition multinationales, par des participations actives dans les phases de prévention, d'intervention et de stabilisation des situations crisogènes ou conflictuelles, donnerait à coup sûr un crédit considérable à la

diplomatie et permettrait au pays de jouir d'une influence certaine et d'une part importante dans la prise de décision au niveau régional notamment.

Il est incontestable qu'au regard des dividendes générées par la fabrication et la détention de l'arme nucléaire, analysées précédemment, qu'elles soient d'ordre géopolitique, stratégique ou militaire, le décideur politique, quelque soit sa sensibilité politique ne peut résister à l'appel de la bombe et à l'attrait de ses attributs stratégiques <sup>(21)</sup>. C'est l'expression **d'un vouloir stratégique** qui n'aura de sens que si ce vouloir est corroboré par **un pouvoir stratégique**. Ce dernier, au regard de multiples obstacles d'ordre endogène et exogène, reste pour la majorité des pays de la périphérie momentanément inaccessible.

### Conclusion :

La géopolitique ne peut-être que l'étude des facteurs généraux dont la dimension est de nature à affecter, en profondeur, dans un sens ou dans l'autre, le projet politique<sup>22</sup>. Dès lors, la géopolitique de la bombe nucléaire se trouve considérablement modifiée dans le sens où, en dépit du système d'interdiction d'ordre juridique, technologique et même coercitif, le besoin de l'atome militaire et la demande accrue qui en découle, menace par effet de saturation, tout l'édifice de non prolifération d'échec, voire d'écroulement.

On ne peut désinventer la bombe nucléaire, les vertus stratégiques de puissance et de sanctuarisation qu'elle comporte sont imprescriptibles, elle gardera toujours une attractivité envers les pays qui s'estiment menacés par le nouvel ordre politico-sécuritaire basée sur une approche limitative de la souveraineté étatique. Ces pays affichant un vouloir stratégique à peine contenu pour se doter de l'arme nucléaire et ses vecteurs de lancement, et se donner ainsi les moyens de défendre leur projet politique, leur souveraineté et leur autonomie stratégique désormais vulnérables face aux tendances interventionnistes des puissances occidentales. L'enjeu consiste juste à coupler ce vouloir stratégique à un pouvoir stratégique qui ne saurait tarder au regard de la prolifération des connaissances technologiques et des techniques qui rendent de plus en plus facile l'accès à l'enrichissement de l'uranium à des taux militaire.

Dès lors, enrayer cette spirale de course vers l'atome militaire ne peut être obtenu par un régime de non prolifération basé sur le déni d'accès et les sanctions à caractère militaire et non militaire. Ce régime d'interdiction est faillible et incapable à persuader les candidats à l'arme nucléaire de renoncer au projet de la bombe. Une autre approche, plus structurelle en matière de non prolifération consiste à agir en amont pour affaiblir, voire supprimer le besoin d'arme nucléaire et en rassurer les pays candidats par un retour à un vrai système de sécurité collective où les intérêts vitaux de chaque pays doivent être respectés et protégés par tous.

Il faudrait tout aussi corriger cette contradiction lourde entre les pays détenteurs de la bombe qu'il trouve « indispensable » pour leur sécurité et le développement d'une vision contraire pour les pays non dotés de l'arme nucléaire. En effet, les pays nucléaires refusent toujours de souscrire à tout projet qui aboutirait à une interdiction totale des armes nucléaires, assorti d'une destruction définitive des arsenaux existants. Ils cherchent plutôt une dénucléarisation sélective au travers la création de Zone Exempte d'Armes Nucléaires (ZEAN) tout en refusant l'idée plus équitable d'une Planète Exempte d'Armes Nucléaires (PEAN). En somme, ils sont peu enclins à se défaire de leurs propres armes nucléaires, car elles sont utiles et répondent à un besoin de sécurité et de puissance. **Alors, pourquoi en priver les Etats du seuil d'un atout aussi déterminant en matière de défense et de sécurité et par quelle grâce l'arme atomique, utile pour les uns, deviendrait nuisible une fois acquise par d'autres ?** La France, à titre d'exemple, et bien qu'elle n'a aucun ennemi

militaire qui menace ses frontières, n'en considère pas moins que la dissuasion nucléaire comme fondement de son système de défense, d'autant plus qu'elle « demeure la garantie fondamentale de la sécurité nationale et se situe au cœur des moyens qui lui permettent d'affirmer le principe d'autonomie stratégique, dont découle sa politique de défense »<sup>(23)</sup>.

Par cette posture sélective et discriminatoire et aussi par leur comportement belliqueux et irresponsable sur la scène internationale, les grandes puissances occidentales sont les plus grands proliférateurs nucléaire, voire chimique et même biologique. La crédibilité du régime de non prolifération des ADM en général et sa réussite est d'abord une responsabilité des grandes puissances, par leur choix, leur posture, ils peuvent influencer sur la prolifération des ADM, dans un sens ou dans un autre.

### Bibliographie

- <sup>1</sup> - L'arme nucléaire, depuis son invention, a été utilisée une et uniquement une seule fois pour la faire connaître et afficher ostentatoirement son pouvoir de destruction disproportionnel par rapport à un enjeu politique que sous-tend la guerre comme négociation par d'autres moyens.
- <sup>2</sup> - La collusion entre armes de destruction massive et entités irrationnelles comme la nébuleuse terroriste serait hautement dangereuse pour les Etats en proie au terrorisme, ce qui rend nécessaire d'étudier cette probabilité et prévoir les mesures de prévention et d'action à même d'enrayer précocement la survenance de cette probabilité.
- <sup>3</sup> - ce n'est pas un hasard si la région du moyen orient focalise à elle seule une grande proportion d'achats d'armes et de matériels de guerre.
- <sup>4</sup> - Citée par André Bendjebbar, Histoire secrète de la bombe atomique française, éd. Le cherche midi éditeur, p.348.
- <sup>5</sup> - A cet égard, on peut citer la dérive du général américain Mac Artur durant la guerre de Corée en 1953 qui a voulu à tout prix utiliser la bombe nucléaire contre la Chine pour abrégé la guerre. Ceci lui a valu l'évincement de son commandement et une précoce mise à la retraite pour le punir d'avoir interférer dans le domaine réservé du politique.
- <sup>6</sup> - Lucien Poirier et François Géré, La réserve et l'attente, Ed. ECONOMICA, Paris 2001, p.40.
- <sup>7</sup> - "Such proliferation cascades almost certainly would bring greater regional instability, global political and economic disruption, a heightened risk of nuclear conflict, and a jump in the risk of terrorist access to nuclear weapons", Lewis A. Dunn, Deterrence Today : Roles, Challenges and Responses, in Prolifération Papers, IFRI, Summer 2007, disponible in [www.ifri.org](http://www.ifri.org)
- <sup>8</sup> - Genre de boites à idées chargées de produire la réflexion stratégique au profit de l'échelon politique pour développer une bonne intelligence de la situation et, conséquemment, l'aider à prendre la bonne décision.
- <sup>9</sup> - Lucien Poirier, Stratégie théorique, éd. ECONOMICA, 1997, p.330.
- <sup>10</sup> - il est claire que la réappropriation des espaces d'appartenance de la part de pays du seuil va réduire concomitamment les espaces d'intérêts stratégiques des grandes puissances, ceci explique pourquoi ces dernières s'acharnent à interdire l'accès à l'atome nucléaire à certains pays du Sud car il va remettre en question la géopolitique de leurs intérêts de puissance.
- <sup>11</sup> - François Géré, Dictionnaire de la pensée stratégique, Ed. Larousse-Bordas, Paris, 2000, p. 71.
- <sup>12</sup> - Le déploiement d'un dispositif militaire impressionnant pour couvrir la région Sud-Ouest (notamment l'axe qui relie Béchar à Tindouf) de notre territoire pendant des décennies pourrait paraître, pour beaucoup, comme un gaspillage d'énergies et de ressources. Or, rien ne nous garantie que ce pré-positionnement préventif de la force et de la puissance n'a pas été le facteur qui a, par effet dissuasif, interdit la reproduction de l'agression de 1963. Dans ce cas de figure, la dissuasion conventionnelle a donc pleinement joué.

- <sup>13</sup> - En 1979, et malgré l'accord d'Alger, l'Irak a attaqué l'Iran pour s'approprier Chatt-El-Arab, exploitant la situation de vulnérabilité dans laquelle se trouvait l'Iran après la révolution islamique et la destitution du Chah.
- <sup>14</sup> - Charles-Philippe David, *La guerre et la paix, approche contemporaines de la sécurité et de la stratégie*, 2<sup>ème</sup> éditions, Presses des Sciences po, 2006, p. 72.
- <sup>15</sup> - Le cas iraquien dont le territoire a été envahi en 2003 est assez explicatif sur le degré de vulnérabilité militaire des pays du seuil face une attaque d'un Etat occidental ou coalition d'Etats. Plus récemment, des attaques aériennes de l'OTAN ont, en quelques jours, détruit le système de défense aérienne libyen et afficher une supériorité aérienne exclusive, ce qui a autorisé l'acquisition et la destruction des cibles en toute impunité.
- <sup>16</sup> - Gérard Chaliand et Arnaud Blin, *Dictionnaire de stratégie militaire*, Ed. Perrin, 1998, p.181.
- <sup>17</sup> - Il est évident que l'arme nucléaire n'a aucun sens sans les vecteurs balistiques de propulsion qui lui procurent sa valeur militaire ajoutée.
- <sup>18</sup> - Il faut signaler toutefois que cette doctrine de non-emploi connaît actuellement en Occident une inflexion vers une logique d'emploi tactique, c'est-à-dire un emploi contre des cibles sélectionnées rendu possible par la miniaturisation et la précision des vecteurs qui réduit les dommages collatéraux.
- <sup>19</sup> - Le rapport Winograd, élaboré par une mission parlementaire israélienne chargée de déterminer les causes de l'échec militaire de Tsahal face au mouvement armé libanais du Hezbollah durant l'été 2006 a conclu que les militaires à force d'être engagés pendant des années dans des missions autres que la guerre pour réprimer « El intifadha » l'insurrection civile et les autres formes de contestations sociales et de désobéissances civiles des Palestiniens, ont fini par « oublier » la fonction combative qui constitue pourtant le cœur du métier militaire.
- <sup>20</sup> - On a constaté que le séisme qui a frappé récemment Haïti a certes généré des pertes colossales, mais la gestion de la phase post-séisme a aussi révélé la présence de beaucoup de lacunes organisationnelles qui ont induit des situations de chaos et de désordre. L'absence d'un organisme régulateur constitué comme l'armée pour coordonner les actions et organiser les secours, s'est fait cruellement sentir.
- <sup>21</sup> - A titre d'exemple, en France, bien que le débat pluriel et contradictoire couvre tous les sujets, et au-delà des clivages politiques, la bombe nucléaire a toujours fait l'objet d'un large consensus ou l'union sacrée au point où elle est toujours considérée « réserve souveraine » appartenant au seul Président.
- <sup>22</sup> - François Caron, « Géopolitique et géostratégie », in *Stratégie*, n° 58, février 1995, p. 41
- <sup>23</sup> - Robert Carmona, « Le budget de la défense pour 2009 », in *Défense Nationale et Sécurité Collective*, janvier 2009. P. 148.